

Vernou-sur-Brenne

Service Public de l'Assainissement Rapport sur le Prix et la Qualité du Service 2024

Conseil Municipal du 2 juin 2025



SOMMAIRE DE LA PRÉSENTATION

- > Obligations réglementaires
- > Nature du service et prestations confiées
- > Population et données de clientèle
- > Données techniques
- > Renouvellement
- > Faits marquants
- > Propositions d'amélioration
- > Tarification et facture type 120 m3
- > Recettes liées à la facturation
- > Financement des investissements et encours de la dette
- > Actions de solidarité
- > Compte Annuel de Résultat d'Exploitation

OBLIGATIONS REGLEMENTAIRES

Le présent **Rapport sur le Prix et la Qualité du Service** public de l'assainissement collectif (R.P.Q.S) est établi tous les ans par la **Maire de la commune**, conformément à l'**article L.2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales**.

Conformément à la **loi n°2016-1087 du 8 août 2016** pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages et à l'article L.2224-5 du code général des collectivités territoriales, l'annexe 1 au rapport présente la note établie par **l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne**.

Ce rapport annuel est un outil d'information et de suivi de la gestion du service de production et de distribution d'eau potable, à destination des conseillers municipaux de **Vernou-sur-Brenne** et des usagers du service public de l'assainissement collectif. Il répond aux principes de transparence et d'évaluation des politiques publiques.

Le rapport annuel **2024** est présenté au **conseil municipal** dans les neuf mois suivant la clôture de l'exercice concerné, soit au plus tard le 30 septembre 2025.

NATURE DU SERVICE CONCEDE

Le mode de gestion est une délégation de service public (DSP) par **affermage** confié à **Veolia Eau - Compagnie Générale des Eaux** depuis le **1^{er} janvier 2022 pour 10 ans** (fin au 31 déc. 2031),

Les prestations confiées sont :

Gestion des ouvrages et des équipements de collecte et de traitement des eaux usées

Gestion et évacuation des sous-produits, auto-surveillance

Entretien et renouvellement des installations

Gestion clientèle, accueil, facturation via l'eau potable

Permanence de service (astreinte 24/24)

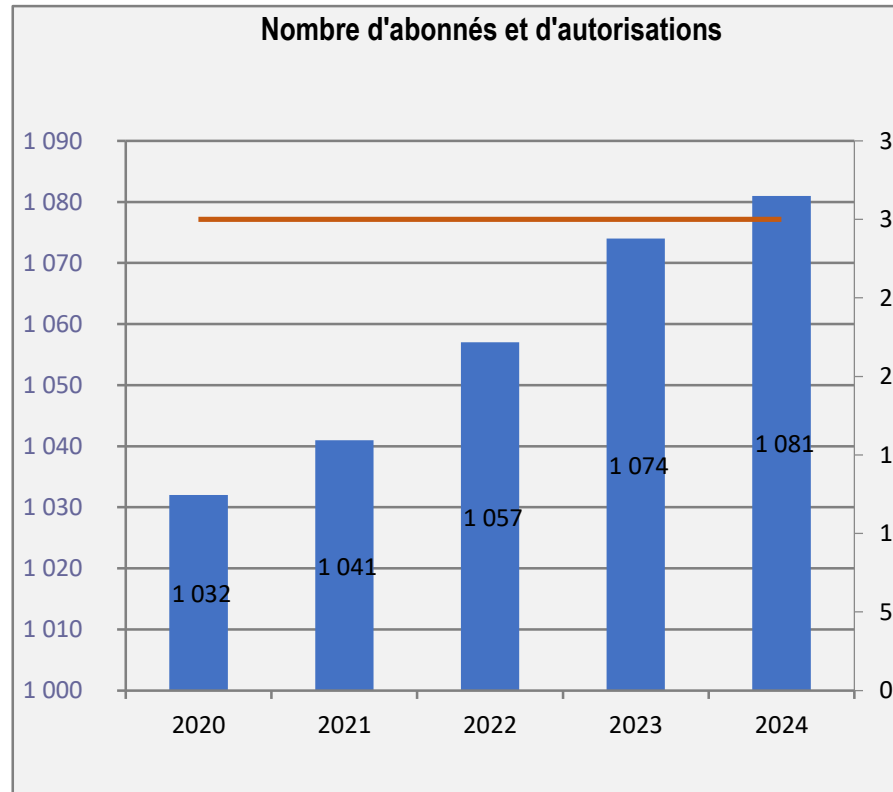
Le concessionnaire se rémunère auprès des usagers; il exploite à ses « risques et périls »

POPULATION DU SERVICE

Population INSEE 2025 : Les données de population de référence au 1^{er} janvier 2022 entrent en vigueur le 1^{er} janvier 2025

Commune	Population totale
Population totale – VERNOU-SUR-BRENNE	2 930
<i>Population municipale</i>	2 871
<i>Population comptée à part</i>	59
Nombre d'habitants desservis (estimation)	Estimé à 2 270 (ratio de 2.1 hab. / logement)
Nombre d'usagers	1 081
Nombre potentiels d'usagers (cf. zonage)	NC

DONNEES CLIENTELE



Le nombre **d'usagers** est de **1 081**, en hausse de 0,7 % par rapport à 2023. La progression est constante depuis 2017. Sur la commune, le nombre de branchements est de **838** dont 3 branchements neufs.

Il existe sur le territoire **30 autorisations de déversement** contractées avec des abonnés non domestiques (viticulteurs) et **15 conventions spéciales de déversement (CSD)**.

VOLUMES ASSUJETTIS

	2020	2021	2022	2023	2024
Volumes facturés (m³)	121 596	99 992	83 111	78 999	90 458
<i>Evolution n/n-1</i>	46,9%	-17,8%	-16,9%	-4,9%	14,5%

Les volumes assujettis sont en **hausse de 14,5% en 2024**, après 3 années de baisses successives. Le RAD n'apporte pas d'explication à ces évolutions.

Le réseau de collecte présente une **forte sensibilité aux introductions d'eaux parasites**. On observe peu de disparité entre les volumes reçus en hiver (période pluvieuse et nappe haute) et ceux reçus en été (période sèche). En revanche des pics journaliers ont été atteints durant l'année, suite à des pluies abondantes.

STATIONS D'EPURATION

Le traitement des eaux usées de la commune se fait à partir de **3 stations d'épuration**

	Carroir de Varaniers	Vallée de Cousse	Vallée de Vaugondy
Capacité nominale journalière :	10 000 EH	250 EH	300 EH
Débit maximal journalier admissible :	525 m ³ /jour	37 m ³ /jour	45 m ³ /jour
Capacité de traitement nominale en DBO5 :	600 kg/jour	15 kg/jour	18 kg/jour

La capacité des stations dépasse le besoin des eaux usées strictes.
Elles traitent également des effluents viticoles.

POSTES DE RELEVEMENT

Le traitement des eaux usées de la commune comporte **15 postes de refoulement**



Conformément à ses obligations contractuelles le concessionnaire soumet à une vérification réglementaire les équipements électriques et de levage des postes. Le RAD 2024 n'indique pas ces contrôles.

RESEAU

Le **réseau est gravitaire** lorsque les effluents circulent de l'amont vers l'aval grâce à la pente de la canalisation et sous le seul effet de la gravité (sans être refoulés).

Le **réseau de refoulement** est une conduite sous pression installée à la suite d'une station de pompage et permettant de gravir des pentes d'aval en amont. L'écoulement est forcé par des pompes

	2020	2021	2022	2023	2024
Linéaire total (km)	22,4	22,4	23,1	23,8	23,5
Gravitaire assainissement (ml)	19336	19330	19335	19616	19324
Refoulement assainissement (ml)	3 109	3 109	3 724	4 179	4 179
Réseau pluvial (ml gravitaire séparatif)	ND	ND	ND	ND	ND

Le linéaire de réseau est en légère baisse en 2024. Cela s'explique par un recalage des linéaire lors des mises à jour de la cartographie.

RESEAU

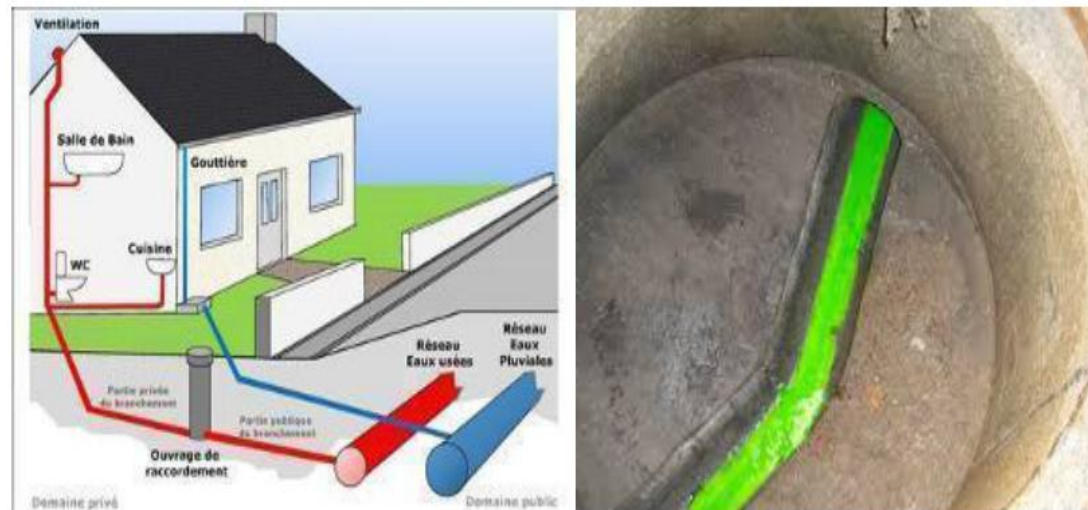
Hydrocurage : Selon les termes du contrat, le Concessionnaire s'engage à réaliser un curage du réseau gravitaire d'eaux usées représentant **1116 ml de réseau** (art 6.2.1)

	2022	2023	2024
objectif (ml)	1 116	1 116	1 116
réalisé (ml)	1 359	1 275	1 439
objectif cumulé (ml)	1 116	2 232	3 348
réalisé cumulé (ml)	1 359	2 634	4 073
écart	243	402	725

Désobstructions : Le concessionnaire a effectué **2 désobstructions curatives** de réseau en 2024 (3 en 2022, et 3 en 2023)

ENQUETES DE CONFORMITE

Hydrocurage : Selon les termes du contrat, le Concessionnaire s'engage à réaliser **20 contrôles de branchements par an** (art. 6.2.3)



VEOLIA a réalisé 23 contrôles en 2024, et 25 en 2022.

Le rapport annuel du délégataire ne présente pas la synthèse des contrôles de branchement réalisés, ni le détail entre contrôles « pour vente » et contrôles de l'existant.

RENOUVELLEMENT DES EQUIPEMENTS

Le contrat ne prévoit pas d'équipements renouvelés en « garantie » ou en « programme ».

Le concessionnaire a réalisé du renouvellement à partir du « **fonds** », pour **20 247 €**

Le concessionnaire est en avance sur ses dépenses de renouvellement de 9 193 €

Détail de l'année

ANNÉE	MONTANT	LIBELLÉ
2024	3 779,97 €	PRÉLEVEUR STATION D'EPURATION
2024	4 890,16 €	SURPRESSEUR D'AIR BASSIN TAMPON STATION D'EPURATION
2024	557,68 €	SONDE REDOX BA STATION D'EPURATION
2024	1 100,24 €	POMPE 2 (RECIRCULATION DES BOUES) STATION D'EPURATION
2024	9 919,81 €	PONT RACLEUR STATION D'EPURATION

FAITS MARQUANTS

Réparation de la lame du clarificateur



Pose de capots de protection sur les préleveurs entrée et sortie



FAITS MARQUANTS

Maison du 34 rue de l'école de Cousse non raccordée au réseau d'assainissement.
Le constructeur avait laissé l'évacuation des eaux usées en pleine terre, sans effectuer le raccordement réglementaire et sans en informer la propriétaire



Schéma directeur Assainissement terminé 18/11/2024

PROPOSITIONS D'AMELIORATION

Diagnostic et schéma directeur assainissement du 18/11/2024

Le schéma directeur réalisé sur la commune a donné lieu à des propositions de travaux et des priorisations, pour un total de 3 337 k€ d'ici à 2033

SYNTHESE DES TRAVAUX PROPOSES ET PRIORISATION

Correspondance entre priorité et période de réalisation est la suivante :

Priorité 1 : de 2024 à 2027,
 Priorité 2 : 2029,
 Priorité 3 : 2030 à 2033.

Int	Rue/secteur/ouvrage	Type de travaux préconisés	Détails des travaux	Gain en ECPI	Gain en surface active	Coût estimatif HT	Priorité	Date prévisionnelle de réalisation	Subvention AELB attendue	Subvention FSDR attendue	Taux de subvention retenu	Subvention totale retenue	Reste à charge de la collectivité
	STEP La Justice	Mise à niveau de la station d'épuration	Remplacement du tamis			50 000 €	1	2024	0%	0%	0%	- €	50 000 €
	STEP La Justice	Mise à niveau de la station d'épuration	Autres travaux de mise à niveau de la STEP			50 000 €	1	2024	0%	0%	0%	- €	50 000 €
	PR HLM, PR Aristide Briand, PR Le Cosson	Amélioration poste de refoulement	Installation d'une sonde radar dans le PR HLM, installation de barreaux antichute dans les PR Briand et Cosson			6 000 €	1	2024	0%	0%	0%	- €	6 000 €
	Rue du professeur Debré	Remplacement canalisations	Remplacement de 175 ml de collecteur et de 6 branchements	< 1 m3/j		187 000 €	1	2024	0%	0%	0%	- €	187 000 €
	STEP La Justice	Mise à niveau de la station d'épuration	Dépose de la couverture du silo de stockage des boues			10 000 €	1	2026	0%	0%	0%	- €	10 000 €
	STEP La Justice	Mise à niveau de la station d'épuration	Construction d'une filière boues de type centrifugation-chaulage, avec stockage déporté			1 845 000 €	1	2026	30%	15%	40%	738 000 €	1 107 000 €
	STEP La Justice	Mise à niveau de la station d'épuration	Installation d'une nouvelle cuve de chlorure ferrique, à l'extérieur du bâtiment			40 000 €	1	2026	0%	0%	0%	- €	40 000 €
	STEP La Justice	Mise à niveau de la station d'épuration	Remplacement du canal débitmétrique de sortie			40 000 €	1	2027	0%	0%	0%	- €	40 000 €
	PR HLM	Renforcement de la capacité de transfert	Renouvellement des 2 pompes, remplacement de la canalisation de refoulement			101 000 €	2	2027	30%	0%	30%	30 300 €	70 700 €
ie	STEP Patis de Cousse	Construction d'une station d'épuration	STEP de type filtres plantés de roseaux, d'une capacité de 250 E.H.			484 000 €	2	2029	30%	15%	40%	193 600 €	290 400 €
ie	PR Avant Station	Réhabilitation poste de refoulement	Remplacement (à minima) de la bache et de la chambre à vannes			40 000 €	2	2029	30%	15%	40%	- €	40 000 €
	PR La Touche	Amélioration poste de refoulement	Reconstruction du poste de refoulement en domaine public			70 000 €	3	2030	0%	0%	0%	- €	70 000 €
ie	PR Jean Jaurès, Villemereau	Amélioration poste de refoulement	Traitement H2S			20 000 €	3	2030	0%	0%	0%	- €	20 000 €
or	PR Vallée de Vaugondy	Amélioration poste de refoulement	Traitement H2S			10 000 €	3	2030	0%	0%	0%	- €	10 000 €
	STEP La Justice	Mise à niveau de la station d'épuration	Remplacement de la lame siphonée et la lame crénelée			20 000 €	3	2030	0%	0%	0%	- €	20 000 €
	Rue du professeur Debré	Remplacement canalisations	Remplacement de 326 ml du collecteur et de 24 branchements	< 1 m3/j		364 000 €	3	2033	0%	0%	0%	- €	364 000 €
TOTAL				< 1 m3/j		3 337 000 €						961 900 €	2 375 100 €

PROPOSITIONS D'AMELIORATION

Diagnostic et schéma directeur assainissement

Le schéma directeur en cours sur la commune donnera lieu à des propositions d'amélioration

Le concessionnaire propose pour sa part les améliorations suivantes :

- Le **tamis est vieillissant** et ne joue plus son rôle, son remplacement est à l'étude.
- La **cuve de chlorure ferrique devrait être déplacée** et sécurisée car elle est à l'intérieur du bâtiment et les émanations de chlorure ferrique endommagent les équipements alentour.
- La **filière boues est vieillissante** et ne permet pas une déshydratation suffisante avec la capacité de stockage actuel, une refonte de celle-ci est à prévoir
- La **suppression du risque ATEX** (Atmosphère Explosive) présent sur le silo de stockage des boues serait souhaitable.

TYPE DE TARIFICATION

Type de tarification	Binôme : partie fixe + prix au mètre-cube pour le concessionnaire et les collectivités (commune + Agence de l'Eau)
Fréquence de facturation	semestrielle

FACTURE TYPE 120 m3

FACTURE 120 m3	2022	2023	2024	2025
Part du concessionnaire (HT)			171,80	173,99
Concessionnaire : part fixe	48.00	49,50	51,68	52,31
Concessionnaire : part variable	0.930	0,959	1,001	1,0140
Part de la collectivité (HT)			163,56	163,56
Collectivité : part fixe	11.00	11,16	11.16	11.16
Collectivité : part variable	1.250	1,270	1.270	1.270
Taxes et redevances (HT)			19,20	19,20
Modern. réseaux / performance (Agence de l'Eau Loire Bretagne)	0,160	0,160	0,160	0,084
Facture 120 m³				
Total HT	339.80	347,34	354,56	347,63
TVA (10%)	33.98	34,73	35,46	34,76
Total TTC	373.78	382,07	390,02	382,39
Évolution n / n-1	-3.7%	2,2 %	2,1 %	-2,0 %
Dont partie fixe TTC	64.90	66,73	69,12	69,82
Prix TTC au m³	3.11	3,18	3,25	3,19

Les parts fixe et variable de la Collectivité sont stables en 2025, après une légère hausse en 2023.

Les parts du concessionnaire suivent, quant à elles, une évolution contractuellement prévue. Le prix 2025 de Veolia aurait augmenté de 1,3% selon la « facture 120 m3 » présenté dans le Rapport annuel.

Pour mémoire la part 2022 du concessionnaire avait baissé de 8,2% du fait de la renégociation du contrat.

RECETTES LIEES A LA FACTURATION

	Recettes 2023	Recettes 2024
Produits nets pour le Concessionnaire	Exploitation : 162 285 € Travaux : 15 424 € Autres : -73 €	Exploitation: 153 406 € Travaux : 5 259 € Autres : 3 332 €
Produits nets pour la collectivité	Part collectivité : 109 987 k€ Redevance agence de l'eau: 12 338 k€ (montants du CARE)	Part collectivité : 117 626 k€ Redevance agence de l'eau: 13 297 k€ (montants du CARE)

Les recettes perçues par la commune en 2024 s'élèvent à 108 941,66 €

TRAVAUX ENGAGES ET ENCOURS DE LA DETTE

Montants financiers des travaux engagés

Montant des travaux	0 €
Montant des études	22 347 € (solde SDA)
Subventions d'équipement	0 €

Encours de la dette

Encours dette	0 €
Annuité	0 €
Durée d'extinction	

Amortissements

Biens	76 099 €
Subventions	20 104 €

ACTIONS DE SOLIDARITE

	2023	2024
Abandons de créance	Nombre de demandes : 0 Montant abandonné : 0 €	Nombre de demandes : 0 Montant abandonné : 0 €
Opérations de coopération décentralisée	Sans objet	Sans objet

Pour mémoire, la **coopération décentralisée** désigne un projet de coopération entre plusieurs collectivités territoriales. Il s'agit d'un mode de coopération transnationale au développement comprenant toutes les relations d'amitié, de jumelage ou de partenariat nouées entre les collectivités locales d'un pays et les collectivités, équivalentes ou non, d'autres pays.

COMPTE ANNUEL DE RESULTAT D'EXPLOITATION

	CEP	2022	2023	2024
Exploitation	135 518	169 235	162 285	153 406
Travaux à titre exclusif	5 000	4 605	15 424	5 259
Accessoires	2 700	317	-73	3 332
TOTAL RECETTES EN €	143 218	174 157	177 636	161 997
Personnel	40 344	43 527	48 998	45 750
Électricité	19 648	21 137	22 716	29 393
Produits de traitement	4 991	1 831	9 970	7 166
Analyses	2 884	632	2 506	2 618
Sous traitance, matières et fournitures	27 335	40 474	48 563	56 950
Impôts	1 838	1 744	1 283	1 117
Télécom	2 488	1 094	1 157	626
Engins et location	5 484	9 002	8 648	7 886
Informatique	4 494	7 108	6 509	6 113
Assurances	1 681	1 384	1 325	1 408
Locaux	4 403	5 816	6 698	8 973
Autres	0	-5 831	-6 043	-4 839
Frais de contrôle			2 700	0
Services centraux	8 019	11 153	10 793	9 764
Garantie de renouvellement	0	0	0	0
Programme de renouvellement	0	0	0	0
Fonds de renouvellement	12 000	12 000	12 707	13 134
Investissements contractuels	0	0	0	0
Créances irrécouvrables	829	2 346	834	3 013
Autres charges, études, améliorations	6 273	0	0	0
TOTAL CHARGES EN €	142 711	153 417	179 364	189 072
Résultat	507	20 740	-1 728	-27 075
Taux de résultat	0%	12%	-1%	-17%
Collectivités et autres organismes publics		176 342	122 325	130 923
Produits : part de la collectivité		157 494	109 987	117 626
Redevance Modernisation réseau		18 848	12 338	13 297

Les recettes du délégataire 2024 sont en dépassement du prévisionnel, et en baisse de 9 % par rapport à n-1.

Les charges sont en hausse de 5 %, après une hausse de 8% en 2022 et 17% en 2023.

Le résultat financier du contrat est déficitaire ; la première année de contrat avait vu un taux de résultat positif de 12%.

Les données financières en annexe du CARE sont insuffisamment détaillées au regard des obligations du contrat d'affermage.



Olivier GESTER
07.60.31.40.86
olivier.gester@ogelia.fr

Merci de votre intérêt